



**2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale**  
Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

## **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE RENNES**

Département de Gynécologie Obstétrique et Reproduction Humaine

Professeur P. POULAIN

oooo

CREATION	PROTOCOLE GHR, BLOC, SDC	MISE A JOUR
8 aout 2011	<b>ROUGEOLE et GROSSESSE</b> (Avis HAS juillet 2011)	

### **EN CAS DE CONTAGE D'UNE FEMMES ENCEINTE NON IMMUNISEE**

#### **\* Femme Immunisée**

Atcd certain de rougeole ou femmes ayant reçue 2 doses de vaccin.

#### **\* Si non immunisée**

- **administration d'immunoglobulines polyvalentes 400 mg/Kg en une seule injection.**
- A faire en milieu hospitalier et hors la maternité (éviter tout contact avec d'autres femmes enceintes) **dans les 6 JOURS SUIVANT LE CONTAGE.**

- en cas de doute sur l'immunisation, il est possible de faire une sérologie à condition d'être sûr d'obtenir le résultat en moins de 6 jours.
- La patiente est suivie en médecine de ville et doit consulter son médecin traitant en cas de fièvre, et être informée de se rendre en hospitalisation (maladie infectieuse, pneumologie,...) en cas de signes de gravité (fièvre > 38°5, frissons, gêne respiratoire,...).

### **EN CAS DE ROUGEOLE CHEZ UNE FEMME ENCEINTE**

- **en cas de MAP, il n'y a pas de contre indication à utiliser le CELESTENE pour la maturation fœtale.** Mêmes précautions d'informations de la patiente sur les signes de gravité,....
- **Il n'y a pas d'indication à accélérer ou retarder le travail de l'accouchement**



**2017 MISE A DISPOSITION des protocoles médicaux du CHU de Rennes : filière obstétricale**

Ces protocoles mis à disposition des partenaires du réseau périnatal 35 sont fournis à titre indicatif, ils n'ont pas été validés par la direction du réseau et à ce titre n'engagent pas sa responsabilité. Les textes sont relayés *in extenso*, ils ne peuvent en aucun cas être modifiés ni diffusés hors contexte.

- **Il y a une prise en charge spécifique pour le nouveau-né, à préparer avec l'équipe de néonatalogie (immunoglobuline IV si éruption maternelle de moins de 10 jours, PCR des sécrétions pharyngées,...).**
- **Pas de séparation mère enfant et allaitement possible.**

- **Pour plus de renseignements cf avis HAS 23 mai 2011 à coté du protocole**